

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 DECEMBRE 2022.

Le 11 décembre 2022 l'Assemblée Générale Ordinaire de Cahors Cyclotourisme se tient dans les locaux du Complexe sportif de Cahors-Cabessut, rue de la Guinguette à Cahors, sous la présidence de **Guy Faure**, Président du club.

Les membres avaient été convoqués par courrier électronique et par courrier postal pour les licenciés et adhérents non informatisés.

Le Président débute la réunion par un **message de bienvenue**, remerciant de leur présence:

- **Mr Gérard Mazet**, Président de l'OSGC du Grand Cahors;

- **Mr Landois**, venu présenter "La véloterie", nouvelle association soutenue par le Grand Cahors.

Mr Bernard Alzaga, Président du Comité Départemental de Cyclotourisme du Lot, est excusé (AG de la fédération à Niort).

Mme Françoise Faubert, Adjointe au Maire de Cahors, chargée de la Culture, du Sport et de la Vie Associative, n'a pas répondu à notre invitation.

Le Président demande une **minute de silence** pour honorer la mémoire de Daniel Hermet et Pierre Philibert disparus cette année. Puis il exprime une pensée pour nos licenciés ou adhérents qui ont eu la douleur de perdre un être cher ou souffrent dans leur chair.

A ce jour **93 personnes sont licenciées ou adhérentes** à Cahors Cyclotourisme; **45 membres sont présents et 23 représentés (soit 73,1 % des effectifs)**. Conformément à l'article 9 des statuts, le quorum nécessaire pour la tenue de l'assemblée générale (un tiers des adhérents) est dépassé, celle-ci peut donc valablement délibérer.

Lecture des divers rapports:

Il est rappelé que tous les votes auront lieu, à partir de cet instant, pour des raisons pratiques, à main levée, sauf si une personne dans la salle demande qu'un vote (ou la totalité) soit réalisé à bulletin secret.

- Le **"Rapport moral"** est présenté par le Président qui le soumet ensuite au vote:

Pour : 68, Contre : 0, Abstention : 0.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

- Le **"Rapport d'activité"** est ensuite présenté par le secrétaire du club, et soumis au vote:

Pour : 68, Contre : 0, Abstention : 0.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

- Le **"Rapport financier"** est présenté par le trésorier et soumis au vote:

Pour : 68, Contre : 0, Abstention : 0.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

- Le **"Rapport sécurité"** est présenté par le responsable sécurité du club.

A propos de l'aménagement du pont de Douelle pour la circulation à vélo un cyclo regrette que la bande de roulage n'ait pas été faite au-milieu de la chaussée afin d'éviter la dégradation par les roues des voitures.

A une question sur l'aménagement du passage à niveau du Cuzouls très dégradé, il est indiqué que nous n'avons pas obtenu de réponse à notre demande conjointe avec Cahors Cyclisme.

Le rapport sécurité est soumis au vote:

Pour : 68, Contre : 0, Abstention : 0.

Le rapport sécurité est approuvé à l'unanimité.

Intervention de Monsieur Landois assisté d'une collaboratrice: **ils présentent La Véloterie**, association créée en mai 2022 et proposant des ateliers d'auto-réparation à son local actuellement près de l'Arc de Diane, en attendant un futur local rue du Château du Roi, deux samedi par mois et notamment le 17 décembre. Une programmation en semaine est envisagée dès janvier prochain. L'adhésion est à prix libre. Parmi les projets en réflexion: la création d'ateliers mobiles pour apprendre à réparer et une action de documentation éventuellement avec les clubs (films, récits de voyages à vélo, ou sorties gourmandes à vélo).

Le projet Sport Santé est présenté par Marie-France Girma. Infirmière prenant la retraite au 01.01.2023 et convaincue de l'intérêt prouvé d'une pratique de sport en cas de pathologie, après information auprès de la Maison Sport Santé (Unité de médecine de l'exercice et du sport sous la responsabilité du Professeur Yves Abitteboul, hôpital de Cahors) elle a entamé la formation nécessaire pour accompagner les malades en réhabilitation par le sport sur ordonnance. La

Maison Sport Santé à l'hôpital assure leur accompagnement sur 20 semaines remboursées par la Sécurité Sociale (rameur, vélo d'appartement, vélo elliptique, tapis de course; pas encore de vélo sur route malgré demande). La Maison Sport Santé est ouverte au grand public (épreuve d'effort du sportif notamment): prise de rendez-vous et urgences au 05 65 20 53 78, du lundi au vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17h.

Elections au Comité Directeur:

Deux sortants: Georges Bonis et Gérard Conéjéro.

Martine Gilbert est membre renouvelable.

Deux nouvelles candidates: Marie-Andrée Bardet et Marie-France Girma.

Marie-Andrée Bardet, Martine Gilbert et Marie-France Girma sont élues à l'unanimité au Comité Directeur.

Le Président Guy Faure indique que le nouveau Comité se réunira le mardi 20 décembre à 17h30.

Choix du sportif de l'année:

La désignation du sportif de l'année appartient à l'assemblée réunie. Le comité directeur propose Geneviève Quehen, choix approuvé à l'unanimité. Elle sera donc notre représentante lors de la soirée des «Trophées des Sports» au Foyer Valentré le vendredi 3 février.

Licences:

Le Président Guy Faure relève la modestie de son coût malgré une augmentation de la part fédérale. Il rappelle les délais de validité du certifiçal médical.

Pas de questions diverses.

Monsieur Mazet, Président de l'OSGC qui est un pivot autonome entre les sports, apprécie la gestion et le dynamisme de notre club, même si nous regrettons l'absence de jeunes. Il remercie pour notre participation au forum (mise en place et animation des stands) et rappelle la nécessité de réserver largement à l'avance le mini-bus dont la gestion est devenue difficile face au succès de ce service, demandé essentiellement les vendredi, samedi et dimanche. Notre faible dépendance des équipements par rapport à d'autres clubs ne nous aide pas à nous faire reconnaître.

Pour finir, le Président remercie tous les présents et **lève la séance à 11h10, l'ordre du jour étant épuisé**; chacun est convié à rejoindre la salle de restauration.

Le Président: Guy FAURE

Le secrétaire: Guy ANDISSAC

<https://www.cahorscyclotourisme.com/2022/12/rapports-a.g.2022-du-11-decembre-2022.html>